

**Unité de Compte : EMTN EASY MEMORY****Caractéristiques**

<b>Nom</b>	EMTN Easy Memory
<b>Code Isin</b>	XS0389816090
<b>Emetteur</b>	BNP Paribas
<b>Garant</b>	Calyon
<b>Type</b>	EMTN de droit français
<b>Devise</b>	EUR
<b>Nominal émis</b>	12 000 000 EUR
<b>Coupure</b>	1 000 EUR
<b>Prix d'émission</b>	100% de la Coupure
<b>Date de négociation</b>	18/09/2008
<b>Date d'émission</b>	28/11/2008
<b>Date de Constatation Initiale</b>	28/11/2008
<b>Date de Constatation Finale</b>	28/11/2016
<b>Date de Maturité</b>	12/12/2016
<b>Sous-jacent</b>	Indice Dow Jones Eurostoxx 50 (SX5E)
<b>Agent de calcul</b>	BNP Paribas Arbitrage SNC
<b>Périodicité de cotation</b>	Quotidienne
<b>Place de cotation</b>	Bourse de Luxembourg
<b>Garantie en capital</b>	Non

**Objectif**

Cet EMTN est un produit d'investissement de maturité 8 ans, lié à la performance de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50.

L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.

## Descriptif

### Définitions

$SX5E_{initial}$  : Niveau de clôture du Sous-jacent à la Date de Constatation Initiale

$SX5E_{final}$  : Niveau de clôture du Sous-jacent à la Date de Constatation Finale

(i)	Dates d'Observation (i)	Dates de Remboursement Anticipé (i)	Dates de Paiement du Coupon (i)
1	30 novembre 2009		
2	29 novembre 2010	13 décembre 2010	13 décembre 2010
3	28 novembre 2011	12 décembre 2011	12 décembre 2011
4	28 novembre 2012	12 décembre 2012	12 décembre 2012
5	28 novembre 2013	12 décembre 2013	12 décembre 2013
6	28 novembre 2014	12 décembre 2014	12 décembre 2014
7	30 novembre 2015	14 décembre 2015	14 décembre 2015
8	28 novembre 2016	12 décembre 2016	12 décembre 2016

### Paiement de Coupons

En année 1 :

Si, à la Date d'Observation 1, le niveau de clôture du Sous-jacent est supérieur ou égal à  $70\% \times SX5E_{initial}$ , alors, un coupon  $C_1$  sera payé à la Date de Paiement du Coupon (1) pour chaque Coupure et sera égal à :

$$C_1 = 8\%$$

Sinon,  $C_1 = 0\%$

Date de Paiement du Coupon (1) = 14 décembre 2009

En années 2 à 8 :

Si, à chaque Date d'Observation (i) pour i allant de 2 à 8, le niveau de clôture du Sous-jacent est supérieur ou égal à  $70\% \times SX5E_{initial}$ , alors, un coupon  $C_i$  sera payé à la Date de Paiement du Coupon (i) pour chaque Coupure et sera égal à :

$$C_i = \left[ i \times 8\% - \left( \sum_{j=1}^{i-1} C_j \right) \right]$$

Sinon,  $C_i = 0\%$

### Remboursement Automatique Anticipé

Si, à la Date d'Observation (i) pour i allant de 2 à 8, le niveau de clôture du Sous-jacent est supérieur ou égal à  $SX5E_{initial}$ , alors le Montant de Remboursement pour chaque Coupure est de :

$$N \times 100\%$$

### Remboursement à maturité

A la Date de Constatation Finale :

1) Si le Sous-jacent clôture à un niveau supérieur ou égal à  $70\% \times SX5E_{initial}$ , alors le Montant de Remboursement pour chaque Coupure est de :

$$N \times 100\%$$

2) Sinon,

$$N \times \left[ 100\% + \min \left( 0\%; \frac{SX5E_{final} - SX5E_{initial}}{SX5E_{initial}} \right) \right]$$

Payé à la Date de Remboursement

## Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 28/11/2008.
- Les investissements relatifs à ce support seront placés sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135) dans l'attente de la date d'émission de cette Unité de Compte. Dans le cas où l'émission aurait lieu pendant mon délai de renonciation, je demande à ce que mon investissement soit effectué sur cette Unité de Compte à l'émission, sur la base de la valeur d'achat en vigueur à la date de l'investissement.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 29/10/2008 et le 28/11/2008, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur Dexia Money 3 M (FR0000019135).
- Les investissements reçus postérieurement au 28/11/2008 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Les Coupons seront réinvestis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135).
- En cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire Dexia Money 3M (FR0000019135).
- A l'arrivée à terme, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le Fonds Général, tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

*Je soussigné ....., ai bien pris connaissance de la présente annexe décrivant le support et en accepte les conditions afin de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des Unités de Compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune d'elles.*

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

*Signature précédée de la mention " Lu et approuvé "*